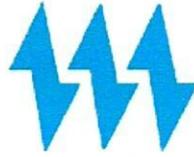


SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr



Affichage N° **5848**

Divers

DA N° 01-DCQEHSI/2025 du 24/04/2025

Date d'ouverture : **Lundi 02 Juin 2025 à 12:00**

Objet : Appel d'offres

Description : Fourniture et installation de système de vidéosurveillance dans les locaux de la DCERTN et du Magasin Général

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Caméras extérieures de bonne quantité	U		39
2	Caméras intérieures pour le magasin	U		10
3	Unités d'enregistrement avec accessoires pour les deux sites (Network Vidéo Recorder - NVR 16 canaux)	U		4
4	Ecrans de 42 pouces	U		2

NB : - Voir le cahier de charges ci-joint. - La visite de lieu est obligatoire. - Pour la visite de lieu DCERTN RDV le Mercredi 28/05/2025 à 11 H à la DCERTN. - Pour la visite de lieu Magasin général RDV le jeudi 29/05/2025 à 11H au Magasin général.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables

2) Le délai d'option doit être de trois mois

3) Lieu de livraison : **DCERTN et Magasin Général**

4) Délai de livraison :

5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 02 Juin 2025 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.

6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés

7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé

8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation

9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item

10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur** SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux

Atta EL GHOTOB MOMA

22/05/2025



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE



Société Mauritanienne d'Électricité



DCQEHSI

CAHIER DE CHARGE RELATIF A LA FOURNITURE ET
INSTALLATION DES SYSTEMES DE
VIDEOSURVEILLANCE DANS LES SITES DE LA DCERTN
ET DU MAGASIN GENERAL DU GROUPE SOMELEC

Mai 2025

I. PREAMBULE :

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives à l'acquisition, l'installation, la mise en service et la configuration de systèmes de vidéosurveillance au sein des sites de la SOMELEC, à savoir :

- DCERTN ;
- Magasin Général.

II. CONTEXTE :

Le système de vidéosurveillance actuellement en place au niveau du Magasin Général est obsolète et hors service. Par ailleurs, le site DCERTN, notamment le bâtiment administratif ainsi que la zone de stockage de matériel, ne sont actuellement pas équipés de caméras de surveillance. Cette situation ne répond pas aux exigences de la SOMELEC en matière de sécurité pour ses sites industriels, et nécessite donc une intervention urgente visant à renforcer le dispositif de sécurité par la mise en place de systèmes de vidéosurveillance modernes et performants.

La présente consultation devra permettre d'acquérir des équipements modernes et performant, capables de résister aux intempéries (pluie, soleil et vent).

Le soumissionnaire retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

1. Fourniture et installation de système de vidéosurveillance dans les deux sites :

Le matériel de la vidéosurveillance à fournir devra comprendre des caméras, un enregistreur par site et des écrans conformément aux spécifications techniques décrites ci-après.

2. Assurer une année de garantie ou de service après vente

Une garantie d'une durée de douze mois est exigée de tout soumissionnaire.

Cette garantie prendra effet à partir de la date de notification des travaux d'installation du système de vidéosurveillance.

Le contractant devra, au cours de cette période, assurer par tous les moyens le bon fonctionnement des équipements installés. Ainsi en cas de panne, et quelle que soit la nature de celle-ci, le contractant devra procéder à la remise en marche diligente du système, sans délai, et notamment à la fourniture et au remplacement des parties jugées défectueuses, tout ceci à ses frais.

3. Pièces de rechange

Le prestataire est tenu de garantir la continuité de fonctionnement des installations à sa charge. En conséquence, un stock minimum des pièces de rechange et des consommables nécessaire pour les interventions et dépannages urgents devra être garanti.

4. Outilage et instruments de travail

- ✓ L'outillage commun devra être prévu pour la réalisation de l'ensemble des prestations et travaux sur les sites.

III. DESCRIPTION DES FOURNITURES ET SERVICES

1. Contenu technique :

Les spécifications techniques exigées pour le système de vidéosurveillance sont les suivants :

- 39 caméras extérieures de bonne qualité dans les deux sites disposés dans des endroits convenus avec les responsables des installations ;
- 10 caméras intérieures pour le magasin disposées dans des endroits convenus avec les responsables des installations ;
- 04 Unités d'enregistrement avec accessoires pour les deux sites (Network Vidéo Recorder - NVR 16 canaux) ;
- 02 Ecrans de 42 pouces pour les deux sites.

NB : une partie des caméras extérieures sera du type caméras infrarouges ou caméras jour/nuit.

2. Emplacements

Les emplacements optimisés pour permettre une bonne couverture des installations peuvent être proposés par le prestataire et doivent être confirmés par les responsables des installations.

3. Spécifications techniques des caméras:

Désignations	Caractéristiques technique
Caméras	5MP
Ecrans	42 Pouces/ Full HD - 1080p, 1920 x 1080 pixels
Stockages	6TO
Indice de protection	IP66
Température de fonctionnement	$\geq 65^{\circ}\text{C}$

4. Visite des lieux

Une visite des lieux est exigée pour bien apprécier le volume de travail, connaitre le plan de site de chaque lieu et ses spécificités et pour s'acquérir des informations techniques éventuellement nécessaires pour l'établissement des offres.

IV. PRESENTATION DE L'OFFRE

1. Composition de l'offre

L'offre globale doit être composée d'une offre technique et une offre financière chacune d'elle sera dans une enveloppe indépendante et seront toutes les deux regroupées dans une enveloppe représentant l'offre globale.

L'offre technique doit décrire les fournitures et les services que le soumissionnaire compte faire et doit être détaillée par site pour faciliter l'évaluation.

L'offre financière doit être établie en ouguiya et chiffrant l'ensemble de fournitures et services décrites dans l'offre technique.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- a- Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et conformité avec les spécifications demandées ;
- b- Votre offre financière doit avoir une durée de validité de 90 jours, doit être libellée en Français et obligatoirement en :
 - b.1. Une lettre de soumission ;
 - b.2. Hors taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, pour un Fournisseur local ;
- c- Les prix sont fermes et non révisables ;
- d- Mode de règlement :
 - d-1. 20% du montant du marché sera payé sous forme d'avance de démarrage, contre une garantie bancaire de restitution d'avance du même montant, ce à compter de la rentrée en vigueur du marché (la main levée de la garantie de restitution sera effectuée après la réception du matériel) ;
 - d-2. 70% du montant sera payé après la réception opérationnelle du marché ;
 - d-3. 10 du montant sera payé après la réception définitive.
- e- Le délai de livraison du matériel à commander doit être obligatoirement préciser ;
- f- Preuve de réalisation de marchés similaires ;
- g- Les preuves de qualité du matériel via des certificats de qualité du fabricant du matériel proposé et une fiche technique exhaustive avec les spécifications demandées pour chaque type de matériel ;
- h- Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionnée :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux
Direction des Achats et Approvisionnements
SOCOGIM KSAR, siège Social : Lot n° 121-Avenue Boubacar Ben Amer-
Nouakchott - Mauritanie, B.P. 355, Tel : +22 45 25 42 80

**Consultation relative à la fourniture et installation des systèmes de
vidéosurveillance dans les locaux de la DCERTN et du Magasin Général de la DA
01/DCQEHSI/2025.**

2. DEMANDE D'INFORMATIONS

Toute demande d'informations devra être faite par écrit et adressée à :

Madame la Directrice Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux de
la SOMELEC
SOCOGIM KSAR, siège Social : Lot n° 121-Avenue Boubacar Ben Amer, B.P. 355 -
Nouakchott - Mauritanie
Fax : (00222) 45 25 39 92 e-mail : ---@somelec.mr
Indiquer « Consultation relative à la fourniture et installation des systèmes de
vidéosurveillance dans les locaux de la DCERTN et du Magasin Général. »

Aucune réponse orale ne sera donnée.

3. TRANSMISSION DES OFFRES :

Les offres doivent être transmises, sous pli fermé, avant le
..... à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOMELEC
SOCOGIM KSAR, SIEGE SOCIAL : LOT N°121-AVENUE BOUBACAR BEN
AMER, B.P. 355 - NOUAKCHOTT- MAURITANIE « Consultation relative à la
fourniture et installation des systèmes de vidéosurveillance dans les locaux de la
DCERTN et du Magasin Général. »

Et doivent porter les deux mentions suivantes :
« A n'ouvrir qu'en séance de commission des achats ».